

La réflexion sur l'éthique dans le domaine de l'IA : un « show de boucane » ?

Extraits d'une note socioéconomique de l'IRIS

Number 808, May–June 2020

L'intelligence artificielle : au service de l'humain ?

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/93373ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

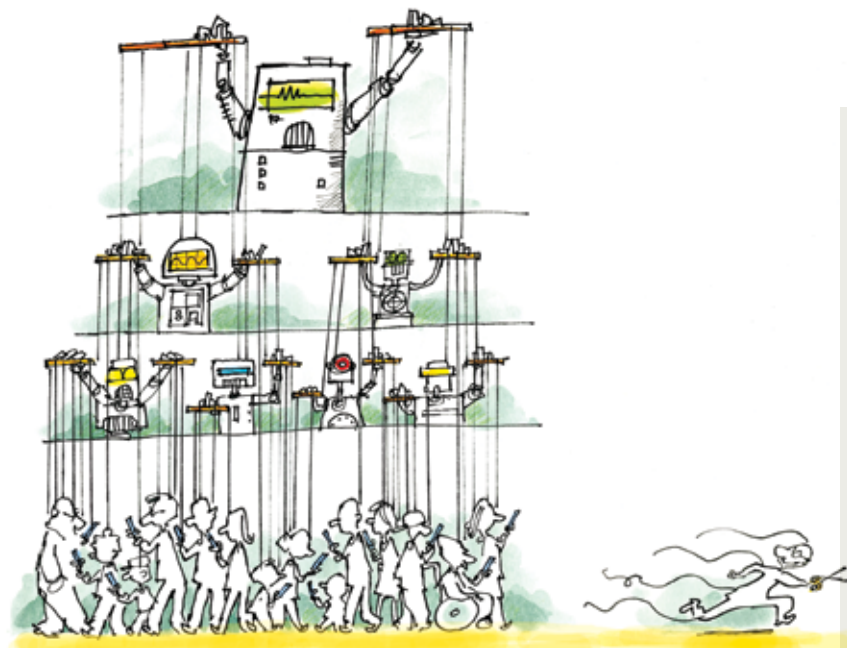
0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(2020). La réflexion sur l'éthique dans le domaine de l'IA : un « show de boucane » ? Extraits d'une note socioéconomique de l'IRIS. *Relations*, (808), 29–29.



Jacques Goldstyn

Une étude réalisée par des chercheuses de l'UQAM, en collaboration avec l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS)¹, plaide d'ailleurs en ce sens (voir extrait ci-contre). Elle remet en question les investissements haussiers faits dans les entreprises et la recherche universitaire portant sur l'IA, et défend l'idée qu'il faudrait créer un « espace institutionnel » ayant pour mission d'encadrer les investissements afin de s'assurer que tous en profitent. Car comme pour tout ce qui relève du secteur technologique, le néolibéralisme ambiant tend à prendre le pas sur une réflexion éthique, souvent sous-financée et marginalisée.

Sans ces mesures, le discours éthique, comme celui qu'on retrouve dans la Déclaration de Montréal, risque de ne servir que de caution morale à un développement lourdement financé par des fonds publics mais qui, en réalité, ne sert pas nécessairement l'intérêt général et profite surtout au milieu des affaires et à un cercle restreint de chercheurs universitaires.

Actuellement, le développement de l'IA est axé essentiellement sur la création de gadgets onéreux et sur le besoin des entreprises d'améliorer leur efficacité et leur productivité sans réelle considération du bien commun. Or, comme le concluent les chercheuses associées à l'IRIS: si aucune mesure politique n'encadre les activités économiques de l'IA, les risques sociaux qui y sont associés ne pourront être « réellement minimisés » et « rien n'assure que des investissements publics majeurs se métamorphosent en retombées » (p. 11) pour toutes les Québécoises et tous les Québécois. 📌

1. Joëlle Gélinas, Myriam Lavoie-Moore, Lisiane Lomazzi et Guillaume Hébert, *Financer l'intelligence artificielle, quelles retombées économiques et sociales pour le Québec?*, IRIS, 2019.

POUR PROLONGER LA RÉFLEXION

Consultez nos suggestions de lectures, de films, de vidéos et de sites Web en lien avec ce dossier au www.revuerelations.qc.ca

LA RÉFLEXION SUR L'ÉTHIQUE DANS LE DOMAINE DE L'IA : UN « SHOW DE BOUCANE » ?*

Sans remettre en question le caractère fondamental d'une réflexion éthique sur les enjeux liés à l'IA, l'accent mis en ce moment sur les consultations publiques et les organismes d'observation éthique tend à occulter les interrogations indispensables au cadre institutionnel (lois, règles, normes) à mettre en place pour structurer les espaces où agissent les entreprises de ce secteur.

[...] Cette réflexion est posée comme un impératif pour s'assurer d'un développement responsable de ces technologies. Elle participe aussi à la construction d'une image de marque de Montréal comme chef de file en la matière, notamment avec la Déclaration de Montréal lancée le 4 décembre 2018 à l'issue d'une démarche de consultation publique lancée par l'Université de Montréal en 2017. [...]

En ce qui concerne une éventuelle traduction de ces principes éthiques au niveau politique et juridique, elle se limite pour l'instant à privilégier l'observation des effets de l'IA. En témoigne la création de l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique (OIIISIAN), financé par le Fonds de Recherche du Québec (FRQ) à hauteur de 7,5 M\$ sur cinq ans et dont la fonction serait, selon l'ancienne ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Christine Saint-Pierre, de « rassurer la population » susceptible de se sentir parfois « menacée par les utilisations futures de cette nouvelle technologie ». L'observation *a posteriori* des usages et des applications des technologies se substitue ainsi à des lois considérées comme trop contraignantes par les entreprises. [...]

Il semble que le discours hégémonique sur l'éthique participe surtout à réduire les incertitudes susceptibles de nuire à un secteur économique en émergence comme celui de l'IA. En effet, une opinion publique défavorable combinée à une absence de régulation peut avoir des répercussions nuisibles tels qu'un repli sur des applications moins problématiques ou encore un ralentissement des investissements ce qui *in fine* entrave le développement technologique. Pour les promoteurs du développement d'un écosystème de l'IA, il est crucial de rassurer à la fois les contribuables qui participent indirectement au financement de l'IA quant à l'utilisation de ces importants fonds publics et les investisseurs, en attendant que des politiques publiques soient formulées et qu'une forme de régulation soit officiellement adoptée par les acteurs de l'IA.

* Extraits de Joëlle Gélinas, Myriam Lavoie-Moore, Lisiane Lomazzi et Guillaume Hébert, *Financer l'intelligence artificielle, quelles retombées économiques et sociales pour le Québec?*, IRIS, mars 2019, p.10-11.